

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4666 MERCREDI 10 JANVIER 2024

REQUÊTE EN ANNULATION DE LA PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle se prononce le 12 janvier

En attendant le prononcé du jugement de la Haute cour attendu le 12 janvier, tout porte à croire que les résultats provisoires de la présidentielle publiés par la Commission électorale nationale indépendante seront validés. Les irrégularités soulevées n'influent nullement sur les résultats définitifs, a fait savoir le ministère public au cours de l'audience du 8 janvier à la Cour constitutionnelle.

Page 3

Une audience
à la Cour constitutionnelle



LUTTE CONTRE LA POLIO

Le Dr Herman Joho invite les parents à vacciner leurs enfants



Médecin chef de zone de Kabondo, Dr Herman Joho

Le médecin chef de zone de Kabondo, à Kisangani, dans la province de la Tshopo, passe aujourd'hui pour le défenseur de tous les enfants dont les parents s'opposent à la vaccination. Aucun parent ne peut priver un enfant de ce privilège, déclare-t-il, estimant que c'est par ignorance qu'un parent peut refuser que son enfant soit vacciné contre la polio.

Page 4

HAUT KATANGA

La résidence de Katumbi à Kashobwe encerclée



Moise Katumbi pendant son itinérance de campagne

La résidence de Moise Katumbi a été assiégée le 8 janvier par les forces de sécurité qui l'ont empêché de sortir, rapportent des sources proches de lui.

Pour le gouverneur Jacques Kyabula, aucune instruction n'a été donnée dans le sens de restreindre la liberté de circuler de qui que ce soit dans cette contrée.

Page 2

NORD-KIVU

Olpa exige la restitution du matériel d'une radio à Mangina

L'Observatoire de la liberté de presse en Afrique (Olpa) estime que la confiscation, le 6 janvier, du matériel de Radio communautaire de Mangina ainsi que

l'interpellation de son personnel constituent une atteinte à la liberté de presse.

Accusés d'incitation à la révolte et à la désobéissance des autori-

tés militaires, les agents de cette radio ont été interpellés pour avoir diffusé une émission à caractère subversif.

Page 3

ÉDITORIAL

Mise en garde

Les promoteurs des structures privées d'accueil et d'hébergement d'enfants de Brazzaville sont mis en garde par le ministère des Affaires sociales au motif que des orphelinats, crèches et garderies ne sont pas conformes aux lois et règlements en vigueur dans ce sous-secteur de l'éducation.

Cette décision a été prise à l'issue d'une enquête menée par la direction départementale. Les résultats de cette investigation indiquent que sur près de deux cents crèches identifiées, cinq ont des agréments provisoires ; et sur plus de trente orphelinats, six seulement en possèdent.

En outre, les enquêteurs ont découvert que les promoteurs de ces établissements sociaux privés se morfondent dans une confusion, considérant à tort que le ministère de l'Enseignement préscolaire est leur tutelle alors qu'ils sont affiliés aux Affaires sociales.

Cette confusion a conduit de nombreuses personnes à créer ou à ouvrir des crèches et des orphelinats sans tenir compte des textes qui régulent ce sous-secteur sensible ; textes réactualisés par la tutelle en 2011 et qui font obligation aux responsables de ces structures de présenter un diplôme soit dans le domaine des affaires sociales, soit de la santé ou de l'éducation des enfants.

En tout état de cause, protéger et initier les enfants à l'apprentissage de la vie en communauté exige une connaissance approfondie des notions de psychologie, de sociologie mais aussi de pédagogie. Les structures d'accueil et d'hébergement des plus jeunes enfants constituent à cet égard, au côté de la famille, des bases indispensables pour la formation de l'humain dans toute sa complexité.

Les Dépêches de Brazzaville

HAUT KATANGA

La résidence de Katumbi à Kashobwe a été encerclée

Quelques heures après la publication, par la Commission électorale nationale indépendante des résultats provisoires de la présidentielle du 20 décembre 2023, le village de Kashobwe, dans la province du Haut-Katanga, a connu une vive tension.

Considérée comme le fief de Moïse Katumbi, la contrée a été assiégée le 8 janvier par des forces de l'ordre venues en grand nombre, rapportent des sources. La résidence de ce leader d'Ensemble a été assiégée par ces forces qui l'ont empêché de sortir, rapportent des sources proches de lui. Pour ces dernières, il ne s'agit ni plus ni moins que « d'une escalade dictatoriale du pouvoir qui cherche à écraser toute forme d'opposition démocratique ». Tout en reconnaissant le fait d'encerclement de la résidence de Moïse Katumbi, lequel ne visait qu'à dissuader les velléités de certains compatriotes à vandaliser les biens de leurs adversaires politiques, le gouverneur du Haut Katanga, Jacques Kyabula, a indiqué qu'il s'agissait d'un faux pas des services commis à rétablir l'ordre à Kashobwe. Il a ajouté qu'aucune instruction n'a été donnée dans le sens de restreindre la



Moïse Katumbi pendant son itinérance de campagne

liberté de circuler de qui que ce soit dans cette localité. C'est dans la foulée de l'incident que l'ordre a été donné de lever la barrière dressée à quelques encablures de la résidence de Katumbi, a-t-il précisé. Enfin, le gouverneur du Haut Katanga a condamné avec la dernière énergie ce malheureux incident, ajoutant que des enquêtes sont en cours pour établir

les responsabilités des uns et des autres pour que pareil cas ne se répète plus. Pour rappel, Kashobwe est une localité située au Nord du territoire de Kasenga, dans le Haut-Katanga, au Sud-Est de la République démocratique du Congo, sur la rive gauche de la rivière Luapula formant la frontière avec la Zambie, à environ 350 kilomètres de Lubumbashi.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REQUÊTE EN ANNULATION DE LA PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle se prononce d'ici au 12 janvier

Faudrait-il annuler ou non les élections organisées le 20 décembre 2023 suite aux allégations de fraudes massives décriées? Telle est la question qui taraude aujourd'hui les esprits et pour laquelle la Cour constitutionnelle entend se prononcer d'ici à vendredi, sur la base de la requête formulée par le candidat Théodore Ngoy Ilunga.

Seul candidat à la présidentielle à ester en justice contre les résultats provisoires plaçant Félix Tshisekedi en tête - Moïse Katumbi et Martin Fayulu n'ayant pas saisi la Cour constitutionnelle qu'ils considèrent comme inféodée au pouvoir -, Théodore Ngoy pense ainsi obtenir gain de cause. Il sollicite, en effet, l'annulation de la présidentielle et sa réorganisation avec une Commission électorale nationale indépendante (Céni) totalement reconfigurée. Le requérant relève plusieurs cas d'irrégularités et de fraudes ayant entaché, selon lui, les dernières élections présidentielles, législatives nationales, provinciales et municipales.

Mais ses arguments ont été battus en brèche, lors de l'audience du 8 janvier, par le ministère public ainsi que par le collectif des avocats de Félix Tshiseke-

di. Au nombre des griefs à charge de la Céni, Théodore Ngoy a notamment soulevé une exception d'inconstitutionnalité de sa décision d'étendre le vote à plusieurs jours «en violation des dispositions pertinentes de la Constitution et de la loi électorale». Le ministère public, pour sa part, a demandé aux juges de déclarer recevable mais non fondée sa requête. Il a été rappelé au requérant que dans le cas d'espèce, le juge était saisi non pas pour la constitutionnalité des opérations électorales, mais plutôt pour la sincérité des résultats. «*Il n'y a d'inconstitutionnalité à déférer devant la Cour constitutionnelle qu'à l'égard d'un acte législatif*», lui a-t-on fait savoir avant d'indiquer que la décision de la Centrale électorale prorogeant le vote était tout sauf un acte législatif.



Une audience à la Cour constitutionnelle

En attendant le prononcé du jugement de la Haute Cour le 12 janvier après que l'affaire a été prise en délibéré, tout concourt à dire que les résultats provisoires de la présidentielle publiés par la Céni seront validés. Ce, d'autant plus que le requérant n'a apporté aucune preuve tangible en rapport avec les irrégularités soulevées, lesquelles n'influent nullement sur les résultats dé-

finitifs.

À tout prendre, l'annulation de la présidentielle du 20 décembre 2023 et sa réorganisation avec une Céni recomposée telle que préconisée par Théodore Ngoy serait irréfléchie et créerait un précédent fâcheux dans l'histoire des élections dans le pays. L'important est que la République démocratique du Congo ne sombrera pas dans les violences

post électorales comme le prédisent des esprits malveillants. La maturité politique des Congolais se dressera tel un paravent pour faire échec à toute velléité subversive, d'où quelle vienne. Le temps des actions de rue et d'atteinte à l'ordre public est révolu. N'en déplaise aux férus de l'article 64 de la Constitution qui souffre encore aujourd'hui d'une interprétation biaisée.

Alain Diasso

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE AU NORD-KIVU

Olpa exige la restitution du matériel de RCM

Pour l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), la confiscation du matériel de Radio communautaire de Mangina (RCM) et l'interpellation de son personnel constituent une atteinte à la liberté de la presse garantie par les lois du pays ainsi que les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse regrette la confiscation du matériel de la RCM, station émettant à Mangina, commune située à 30 km de Beni, au Nord de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. L'Olpa exige sa restitution, estimant qu'il s'agit d'une entrave à la libre circulation de l'information. Il a, en effet, fait savoir dans un communiqué du 8 janvier que le matériel de RCM (émetteur, mixeur, micro, ordinateur, stabilisateur...) a été confisqué par un groupe d'éléments



Les symboles de RCM

des Forces armées de la République démocratique du Congo qui ont pris d'assaut les installations

de ce média, le 6 janvier, le réduisant au silence. L'Olpa a également indiqué que Katembo Maghtse

Shukrani, Yves Romaric Baraka, Sharo Mbonga, Daniel Kambale Mbayahi et Glads Kiro, respectivement journalistes et techniciens trouvés sur le lieu, ont été interpellés puis conduits au cachot du secteur Sokola 1 de Beni. Ils ont été verbalisés par un officier de police judiciaire et accusés d'avoir diffusé, le 16 décembre 2023, une émission intitulée « Révélation du peuple », qui inciterait la population à la révolte et à défier les autorités militaires. Au cours de cette émission, a précisé l'organisation, plusieurs sujets

politiques et sécuritaires de Mangina ont été évoqués. «*Les journalistes ont été relaxés après 24 heures de détention, sur ordre d'un officier supérieur du secteur Sokola I, alors que les effets confisqués n'ont pas été restitués*», a souligné cette organisation. Tout en condamnant ces actes contre ce média et son personnel, l'Olpa exhorte aussi les autorités militaires du secteur Sokola I de Beni à restituer immédiatement et sans condition le matériel confisqué.

Lucien Dianzenz

LUTTE CONTRE LA POLIO

Le Dr Herman Joho invite les parents à vacciner leurs enfants

Ayant souffert de la polio à son jeune âge, le Dr Herman Joho, médecin chef de zone de Kabondo, à Kisangani, dans la province de la Tshopo, se fait aujourd'hui le défenseur de tous les enfants atteints de cette maladie dont les parents s'opposent à la vaccination.

Sans langue de bois, le Dr Herman Joho ne ménage pas les parents réfractaires des enfants souffrant de la polio. Pour lui, le seul endroit qui leur conviendrait serait la prison pour une rééducation. La santé étant un droit et la vaccination étant gratuite, aucun parent ne peut priver un enfant de ce privilège, si ce n'est par ignorance.

«C'est par ignorance que les parents ne vaccinent pas leurs enfants. Pour être sincère, si un parent, pour une vaccination gratuite, refuse à ce qu'on vaccine son enfant et si, par malheur, cet enfant tombe malade ou devient handicapé, je pense qu'il serait de droit pour cet enfant de se plaindre au niveau de la justice pour qu'on arrête ses parents. Parce qu'aucun parent ne peut accepter de voir son enfant s'étaler sur le sol pour marcher. Tout parent responsable n'a qu'à laisser son enfant être vacciné. C'est pour son bien», a déclaré le Dr Herman. Il se demande comment un parent peut continuer à refuser de faire vacciner son enfant au moment où plusieurs autres parents vaccinent les leurs. «En tant que parent, comment va-t-il



Médecin chef de zone de Kabondo, Dr Herman Joho

se sentir ?», s'est-il interrogé.

Tout en condamnant l'attitude de ces parents, le médecin chef de zone de Kabondo a appelé tout le monde à soutenir la vaccination, seule stratégie pour couper la chaîne de transmission de la polio. «Nous devons tous, parents et enfants, être unanimes quant à la vaccination. Lorsque vous avez très bien vacciné tous les enfants non seulement contre la polio mais aussi contre toutes les maladies sous surveillance, ils se-

ront protégés. Toutes les maladies sous surveillance fuiront loin d'eux et cela permettra qu'ils croissent en bonne santé et évitent les différentes maladies», a expliqué le Dr Herman Joho.

A l'en croire, la non-vaccination d'un enfant contre la polio engendre de graves conséquences sur la santé et par ricochet sur le pays voire son développement. Lorsqu'un enfant tombe malade pour n'avoir pas été vacciné, a-t-il dit, c'est l'absentéisme à l'école. Par contre, quand

l'enfant est en bonne santé, c'est un gain pour la communauté. Pour ce faire, il lance un appel aux parents. «Les parents doivent laisser les enfants être vaccinés parce que les conséquences, moi-même j'en souffre aujourd'hui. Ce ne sont pas tous les enfants qui auront la chance comme moi d'être médecin chef de zone», a-t-il précisé.

Aujourd'hui, a fait savoir le Dr Herman Joho, il a la charge d'amener tous les parents à ne pas vivre le cauchemar des siens

parce qu'à l'époque, il n'y avait pas de vaccin. «J'ai toujours dit que si aujourd'hui à cet âge mes parents avaient refusé s'il y avait des vaccins de me faire vacciner, je les traudirai tous en justice, on les emprisonnerait. J'accepterai volontiers de les voir souffrir un tout petit peu en prison pour une petite rééducation. Je le dis à tous les parents qui font cette bêtise de ne pas faire vacciner leurs enfants», a laissé entendre le Dr Herman Joho.

Grâce à la vaccination, la jeune génération est aujourd'hui épargnée des graves conséquences de la polio. De nombreuses vies d'enfants sont sauvées par le simple fait de recevoir les deux gouttes de vaccin polio oral. «Les différentes campagnes de vaccination ont repoussé très loin le polio virus sauvage», a fait remarquer le médecin chef de zone de Kabondo. En conclusion, il a invité les parents à assumer leurs responsabilités en faisant vacciner leurs enfants car, a-t-il martelé, la vaccination a apporté un plus dans la croissance des enfants. Vacciner c'est aimer, vacciner c'est protéger.

Blandine Lusimana

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FONDATION ÉTERNEL MON BERGER

Un repas de coeur avec les veuves et les orphelins

Le geste mené en faveur des couches vulnérables s'est inscrit dans le cadre de la célébration en différé des festivités de Noël et de la Saint-Sylvestre.

Une délégation de la Fondation Éternel mon berger (FEMB) de maman Yvette Mbuyi a rendu visite aux veuves et orphelins encadrés par l'organisation non gouvernementale Initiatives pour le développement des vulnérables (IDV), située au quartier Camp Luka, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. A l'occasion de cette descente sur le terrain, FEMB a apporté dans sa gibécière des denrées alimentaires (sacs de riz, de semoule, de haricots et de sucre ainsi que des cartons de poulet et de tomates, des bidons d'huile, etc.) ainsi que des pièces de pagne et des foulards de tête pour environ 120 veuves présentes.



Les bénéficiaires des dons, derrière la banderole de la FEMB

Pour des enfants orphelins, près d'une cinquantaine, il y a eu des vêtements et chaussures, des jouets ainsi que des paquets de boissons sucrées. A côté, la Fondation a

également remis aux encadreurs de IDV une enveloppe d'argent pour les besoins et les premières nécessités de ce centre. Un geste de coeur pour la FEMB qui entre dans

le cadre de la mission qu'elle s'est assignée, celle de venir au secours des vulnérables en République démocratique du Congo et partout dans le monde, selon la vision de

son initiatrice, la Congolaise Yvette Mbuyi qui vit à l'étranger mais affecte une partie de ses économies dans les oeuvres caritatives menées par sa fondation. Ce geste a été salué par les responsables d'IDV ainsi que les bénéficiaires qui ont émis le vœu de voir l'initiatrice de cette fondation être bénie en vue de continuer à mener ce genre d'oeuvres au bénéfice des vulnérables et des nécessiteux. De leur côté, les responsables de la FEMB ont promis de continuer à intervenir, selon les moyens disponibles, dans la résolution des problèmes qui se posent dans ce centre.

Lucien Dianzenza



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv





AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DROITS DES ENFANTS

Des chiffres alarmants des violences ayant pour base le genre

Le rapport d'analyse intitulé « Enfants victimes des violences ayant pour base le genre en République du Congo » que vient de publier la représentation du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo a recensé 1338 cas de violences basées sur le genre dont 312 dans les commissariats de police et 1026 dans les centres de santé. L'âge moyen des victimes est de 12 ans.

Le taux de violences basées sur le genre à Brazzaville et à Pointe-Noire est de 85%. Les violences sexuelles représentent 90,38 % de violences constatées par les services de police judiciaire, suivies par les violences physiques (5,45 %) et autres (4,17%), souligne le rapport d'analyse de l'Unicef Congo.

On dénombre 248 cas de viols dans les commissariats de police, dont 85 % perpétrés à Brazzaville et Pointe-Noire, et 841 dans les formations sanitaires. « Dans la majorité des cas, les violences ayant pour base le genre sont commises par les membres de l'entourage de la victime : parents, frères, cousins, voisins... Les filles qui représentent 97,1 % des victimes sont plus exposées que les garçons 2,9 % », a expliqué Cinthia Acka Douabele, cheffe éducation, protection et développement des adolescents à l'Unicef Congo lors de la présentation du rapport en présence de Nuptia Mbemba, représentant le ministère en charge de la Promotion de la femme et de Romeo Mbengou, un juriste engagé dans la lutte

contre les violences ayant pour base le genre.

Par ailleurs, moins de 25 % des enfants victimes de ces violences sont pris en charge sur les plans médical, psychologique, juridique et judiciaire. Parmi les cas de viols recensés dans les commissariats de police, seuls 2 % ont été présentés devant les tribunaux contre 21 % des cas ayant été réglés à l'amiable. 77% des cas de viols enregistrés dans les commissariats de police n'ont pas eu de suite.

Il convient de souligner que l'enquête qui fait l'objet du rapport de l'Unicef a été menée dans sept départements, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Niari (Dolisie), Bouenza (Nkayi), Lékoumou (Sibiti), Sangha (Ouessou, Pokola), Likouala (Impfondo et Bétou).



La présentation du rapport d'analyse de l'Unicef/Adiac

Recommandations

Le rapport présenté par l'Unicef formule des recommandations pour aider les pouvoirs publics et les autres parties prenantes à renforcer la protection des droits fondamentaux de l'enfant

qui est victime, entre autres, des violences ayant pour base le genre. Il s'agit, entre autres, d'améliorer la prestation des services en matière de prévention et de prise en charge de ces violences ayant pour fondement le genre ;

de renforcer le cadre institutionnel de protection des enfants victimes à travers notamment la création de brigades et de parquets des mineurs au Congo ; de renforcer l'application de la loi, notamment en évitant toute impunité pour les personnes qui commettent des infractions de violence à l'encontre des enfants, mais aussi en assurant la prise en charge gratuite, globale et effective des enfants victimes de ces violences.

Rominique Makaya

L'enquête qui fait l'objet du rapport de l'Unicef a été menée dans sept départements, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Niari (Dolisie), Bouenza (Nkayi), Lékoumou (Sibiti), Sangha (Ouessou, Pokola), Likouala (Impfondo et Bétou)

FRANCE

Emmanuel Macron nomme Gabriel Attal au poste de Premier ministre

Le ministre de l'Éducation, Gabriel Attal, est devenu mardi à 34 ans le plus jeune chef du gouvernement de l'histoire de la République française, à l'issue d'un remaniement ministériel censé donner un nouveau souffle à la présidence d'Emmanuel Macron.

D'abord espérée lundi soir, la nomination, officialisée par l'Élysée, a mis de très longues heures à intervenir. Un délai qui a alimenté les spéculations sur de possibles résistances internes - notamment des poids lourds du gouvernement, Gérald Darmanin (Intérieur) et Bruno Le Maire (Économie)- démenties par les intéressés.

A trois ans de la fin de son second mandat, le chef de l'État se trouve dans une situation délicate face à la percée continue de l'extrême droite dans le pays et en l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Depuis sa réélection en 2022, Emmanuel Macron est aussi confronté à un mécontentement croissant qui s'est manifesté lors de l'adoption de la réforme des retraites, et plus récemment d'une loi très controversée sur l'immigration.

Décrit comme « bon élève », ou encore comme « la meilleure incarnation de l'ADN macroniste », Gabriel Attal, entré au gouvernement en 2017 et qui a connu une ascension spectaculaire, s'est finalement imposé à la surprise gé-



nérale pour succéder à Elisabeth Borne à Matignon, après la démission de cette dernière, lundi en fin d'après-midi.

Macroniste de la première heure, le nouveau Premier ministre était devenu la personnalité la plus populaire du gouvernement et de la majorité, convainquant un Français sur deux, alors que plus d'un tiers d'entre eux réclamaient sa nomination à Matignon dans une récente étude.

Il l'emporte ainsi sur deux personnalités présentées ces derniers jours comme les favoris : le technocrate et ancien ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, 43 ans, dans l'ombre du président depuis dix ans, et Sébastien Lecornu, 37 ans, actuel ministre des Armées issu de la droite.

Pour le constitutionnaliste Benjamin Morel, le choix de cette personnalité symbolise aussi une « stratégie très offensive en vue des élections européennes » de juin, où l'extrême droite est donnée gagnante en France.

Gabriel Attal incarne « la jeunesse, l'ambition, ça évoque un peu en

toile de fond le Macron du départ, un briseur de code », selon le politologue Bruno Cautrès, même si sa nomination « ne réglera pas le problème de la majorité » ni celui du « cap principal du mandat ».

Lors de son passage au ministère du Budget, l'aisance médiatique de Gabriel Attal lui permet d'être l'un des rares ministres envoyés en première ligne pour défendre l'impopulaire réforme des retraites.

A la tête du prestigieux portefeuille de l'Éducation nationale depuis juillet 2023, le jeune ministre, omniprésent, sature l'espace médiatique et séduit la population âgée qui constitue le cœur de l'électorat macroniste avec ses prises de position en faveur de l'uniforme ou l'interdiction de l'abaya à l'école.

Gabriel Attal est le quatrième Premier ministre nommé depuis 2017 sous la présidence Macron, régulièrement accusé par ses détracteurs de concentrer les pouvoirs et faire de la micro-gestion. Notons qu'il succède à Elisabeth Borne, qui avait été nommée en mai 2022.

avec AFP

IMMIGRATION

Le Congo, le Tchad et le Rwanda contestent l'accueil de réfugiés palestiniens

La République démocratique du Congo (RDC), le Tchad et le Rwanda contestent les discussions au sujet d'éventuelles arrivées des réfugiés palestiniens sur leurs sols réceptifs.

Le porte-parole du gouvernement de la RDC, Patrick Muyaya, a nié toute discussion présumée avec Israël concernant l'accueil de milliers de réfugiés de Gaza. « *Le gouvernement de la République démocratique du Congo tient à clarifier fermement qu'aucune négociation, discussion ou initiative n'a été prise ou envisagée avec l'État d'Israël concernant l'accueil de migrants palestiniens de Gaza sur le territoire de la RDC. Les informations circulant à ce sujet sont fondées sur des rumeurs sans fondement et ne reflètent pas la politique ou les intentions du gouvernement congolais* », selon un communiqué officiel.

Le gouvernement tchadien a également formellement rejeté les allégations suggérant la tenue de pourparlers entre Israël et le Tchad en vue d'accueillir des milliers de Palestiniens de Gaza. Le ministre tchadien de la Communication, Abderaman Koulamallah, également porte-parole du gouvernement, a indiqué que de telles informations étaient catégoriquement fausses. Le gouvernement rwandais a aussi émis un

démenti similaire à celui de la RDC et du Tchad. Un haut responsable israélien, parlant sous couvert d'anonymat, a lui aussi rejeté ces informations. « *À mon avis, il s'agit d'une illusion sans fondement. Aucun pays n'intégrera 2 millions de personnes, ni un million ni 100 000 ni 5 000. Je ne sais pas d'où vient cette idée* », a-t-il déclaré.

Certains pays africains ont exprimé des opinions di-

verses sur la question. Les uns ont sents prêts à accueillir les migrants palestiniens, en invoquant les liens historiques et culturels avec le Moyen-Orient. C'est le cas de l'Algérie, de la Tunisie et de la Mauritanie. D'autres ont émis des réserves et des inquiétudes, notamment le Nigeria, qui a souligné la nécessité de donner la priorité aux questions de sécurité nationale et de politique intérieure. Les rumeurs et les

projets d'accueil potentiel de migrants palestiniens en Afrique pourraient avoir des répercussions sur l'avenir des migrants et sur la réponse de la communauté internationale à la crise des réfugiés.

Les pays africains naviguent entre leurs propres préoccupations de sécurité nationale et prennent des décisions sur leurs réponses à la crise des réfugiés. Les ministres des Finances et de la Sécurité nationale d'Israël, Bezalel Smotrich, et Itamar Ben Gvir, ont plaidé en faveur de « *l'émigration volontaire des Palestiniens en dehors de la bande* », ce qui a suscité une large condamnation internationale.

Noël Ndong

« À mon avis, il s'agit d'une illusion sans fondement. Aucun pays n'intégrera 2 millions de personnes, ni un million ni 100 000 ni 5 000. Je ne sais pas d'où vient cette idée »

MER ROUGE

Signature d'un accord entre l'Éthiopie et le Somaliland pour disposer d'une base navale

Après la Seconde Guerre mondiale, les Nations unies associèrent l'Éthiopie à l'Érythrée au sein d'une fédération, ce qui permit la création de la « marine impériale éthiopienne », dont le développement fut encouragé par les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni. Au fil du temps, elle reçut plusieurs patrouilleurs et vedettes, un navire de lutte anti-sous-marin [le « Zerai Deres »] et même un porte-hydravions, en l'occurrence l'USS Orca, qu'elle transforma en bateau-école.

Après la chute de l'empereur Haïlé Sélassié, renversé par un coup d'État fomenté par des militaires marxistes en 1974, l'Éthiopie se tourna vers l'Union soviétique qui, voyant une occasion de se rapprocher du détroit de Bab el-Mandeb, lui céda deux frégates, six patrouilleurs et des vedettes lance-torpilles. Mais, l'histoire de la marine éthiopienne s'arrêta en 1993. Cette année-là, à l'issue d'un référendum soutenu par les Nations unies, l'Érythrée prit son indépendance, privant ainsi l'Éthiopie d'un accès à la mer. Plus ou moins apaisées pendant un temps, les relations entre les deux pays se dégradèrent au point de donner lieu à une guerre entre 1998 et 2000. Addis-Abeba et Asmara se réconcilièrent en 2018, ce qui valut à Abiy Ahmed, le Premier ministre éthiopien, d'obtenir le Prix Nobel de la paix. Ce dernier fit savoir qu'il entendait faire à nouveau de l'Éthiopie une puissance navale. « *Nous avons mis en place l'une des forces terrestres et aériennes les plus puissantes d'Afrique. Nous devons renforcer notre capacité navale à l'avenir* », avait-il déclaré, en juin 2018. A l'occasion d'une visite offi-



Des militaires du Somaliland surveillent des conteneurs stockés au port de Berbera, le 31 août 2021. © Ed Ram, AFP

cielle à Addis-Abeba, le président français, Emmanuel Macron, lui offrit l'aide de la France, dans le cadre d'un accord de coopération en matière de défense. Accord pour « ouvrir la voie à un accompa-

mettant à Addis-Abeba d'avoir un accès à la mer, via le port de Berbera, situé sur la côte méridionale du golfe d'Aden, à l'entrée de la mer Rouge. Cet accord « ouvrira la voie à la réalisation de l'aspiration

nomique et politique » entre l'Éthiopie et le Somaliland, ont-ils ajouté. L'Éthiopie aurait « accès à une base militaire louée sur la mer Rouge ». C'est « un pas en avant dans la bonne direction pour cette

connaissance formelle de la République du Somaliland, ce qui constitue une étape diplomatique importante pour notre pays », ont salué les autorités du Somaliland. Cependant, le Somaliland fait partie de la Somalie en vertu de la Constitution somalienne, de sorte que la Somalie considère cette mesure comme une violation flagrante de sa souveraineté et de son unité, a réagi le gouvernement somalien cette fois, avant de préciser qu'il allait rappeler son ambassadeur en Éthiopie « pour consultation ». « *Je n'accepterai pas qu'on nous enlève un morceau de notre terre* », a prévenu le président somalien, Hassan Sheikh Mohamoud. « *Je tiens à vous assurer que nous sommes déterminés à défendre le pays, nous ne permettrons pas qu'un pouce de terre, de mer et de ciel soit violé* », a renchéri son Premier ministre, Hamza Abdi Barre. En attendant, Mogadiscio a appelé les Nations unies, la Ligue arabe et l'Union africaine à « *défendre le droit de la Somalie de défendre sa souveraineté et de forcer l'Éthiopie à adhérer aux lois internationales* ».

N.Nd.

« Un pas en avant dans la bonne direction pour cette génération et les générations à venir »

gnement spécifique à la mise en place d'une composante navale éthiopienne », avait-il alors expliqué. En effet, le 1er janvier dernier, l'Éthiopie et le Somaliland ont signé un accord-cadre « historique » per-

de l'Éthiopie à sécuriser son accès à la mer et à diversifier son accès aux ports maritimes », ont expliqué les services du Premier ministre éthiopien. « *Il renforce également le partenariat sécuritaire, éco-*

génération et les générations à venir », se sont félicitées les autorités du pays.

« *Cet accord historique garantit l'accès de l'Éthiopie à la mer Rouge pour ses forces navales, en échange de la re-*

JUMELAGE REIMS-BRAZZAVILLE

Trois questions au Dr Julienne Mackonguy Mouassiposso

Le Dr Julienne Mackonguy Mouassiposso, présidente du Comité de jumelage Reims-Brazzaville, répond aux questions de la rédaction des Dépêches de Brazzaville sur les relations entre les deux villes. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment vivez-vous la période des inondations à Brazzaville, ville jumelée avec Reims depuis le 5 juillet 1961 ?

Dr Julienne Mackonguy Mouassiposso (J.M.M.) :

Reims et Brazzaville s'apprêtent à célébrer leur soixante-troisième anniversaire de jumelage. Les deux communes sont liées par une amitié durable qui permet de développer au fil des années un champ d'action pluridisciplinaire avec des liens de rapprochement, non pas seulement des villes, mais également entre leurs habitants. C'est pour toutes ces raisons que depuis Reims, voir ces images d'inondations occasionnées par les crues des pluies torrentielles à Brazzaville nous brise le cœur. Pour l'instant, c'est avec un sentiment d'impuissance que nous faisons face à la vulnérabilité de notre ville jumelle qui subit, comme dans toutes les villes africaines modernes, les méfaits de la densification et des constructions qui s'approchent de plus en plus des zones à risque. Nous constatons malheureusement que les inondations à travers le monde deviennent l'une des catastrophes naturelles les plus fréquentes. Le Comité de jumelage Reims-Brazzaville reste tout de



La visite du maire Brazzaville à Reims, en avril 2023 DR

même en alerte pour apporter ses actions de solidarité éventuelles comme nous l'avons fait lors des déflagrations survenues le 4 mars 2012 au régiment blindé à Mpila, ayant détruit des milliers d'habitations.

L.D.B. : Avez-vous un bilan des actions de solidarité déjà menées par le Comité en

faveur des Brazzavillois ?

J.M.M. : Après une longue période d'hibernation, le 19 février 2005, le serment de jumelage a été réactivé par Jean-Louis Schaefer, maire de Reims, et Hugues Ngouélondélé, ancien député maire de Brazzaville. Depuis cette dernière date, le Comité de jumelage a été chargé d'animer plus efficacement les relations entre

les deux villes. Puisque c'est d'actualité, rappelons que nous avons été présents lors du drame de Mpila, à Brazzaville, en 2012. Par la suite, nous avons procédé au rapprochement mutuel des élus de Reims et ceux de Brazzaville. À chaque occasion, nous avons mené des actions de solidarité. Par exemple, le Comité a fait des dons de matériel médical ainsi

que de livres et kits de formation du personnel médical. Il a apporté son soutien aux orphelinats parrainés à Brazzaville (réfection des locaux, assainissement, aide à la formation, soutien scolaire et médical...). Nous avons organisé des concerts gospel et des conférences mémorielles en souvenir de Brazzaville, capitale de la France libre.

L.D.B. : Quelles sont les activités prévues pour cette année ?

J.M.M. : Nous avons suivi le message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ayant décrété 2024, «Année de la jeunesse». Par pure coïncidence, le Comité a prévu pour cette année plusieurs actions dont le rapprochement entre un collège de Brazzaville et celui de Reims, afin de faciliter les échanges entre enseignants et élèves des deux établissements. Nous disposons d'un container de matériel médical en cours de préparation de colisage pour un envoi au cours de l'année. Nous travaillons également sur un projet d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable pour Brazzaville. Comme évoqué au début de l'interview, nous recherchons des voies et des moyens pour apporter notre solidarité aux sinistrés à la suite des inondations à Brazzaville.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

Le Congo et les Emirats arabes unis renforcent leurs liens économiques

Les deux pays viennent de signer au niveau ministériel un nouvel Accord de partenariat économique global (Apeg) qui a pour base le développement du commerce, du gaz, de la bioraffinerie, de l'agriculture et de la biodiversité. Le texte sera entériné sous peu par les chefs d'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, et émirati, le sheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyane.

L'Apeg signé le 28 décembre dernier entre le ministre de l'Économie et des Finances de la République du Congo, Jean-Baptiste Ondaye, et le ministre d'État chargé du Commerce extérieur des Emirats

arabes unis, Thani Ben Ahmed Zeyoudi, fait suite à des négociations techniques engagées par les deux parties en marge de la COP 28, en novembre 2023, à Dubaï.

C'est depuis plusieurs

années que les deux pays tentent de renforcer leur coopération, notamment dans le domaine économique. En séjour de travail aux Emirats arabes unis, en octobre 2021, le président Denis Sassou N'Guesso avait échangé sur le sujet avec son aïeule le prince héritier d'Abu Dhabi, le sheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyane. Le communiqué conjoint publié à l'occasion annonçait la signature de l'Apeg.

D'après les autorités, le partenariat comprendra non seulement les volets politique et sécuri-

taire, mais surtout économique et financier. Ce cadre de partenariat a défini les projets dans lesquels les Emirats arabes unis devraient investir au Congo. Les dirigeants se sont alors engagés à intensifier leurs relations politiques, en se concertant sur les questions de paix et de sécurité, ainsi que sur les grands défis globaux que représentent la lutte contre le changement climatique et le respect de la biodiversité.

Denis Sassou N'Guesso et sheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyane

ont décidé « de prendre l'initiative d'une contribution concrète » à la lutte mondiale contre le changement climatique, en mettant au point un grand projet d'accès de la population congolaise à l'électricité, à travers des chantiers de génération d'énergie au gaz à zéro émission de gaz carbonique et d'énergie renouvelable. Ils ont également décidé de mettre en place un agenda de projets d'investissements dans les principaux secteurs économiques congolais comme contenus dans l'Apeg.

Fiacre Kombo

Les dirigeants se sont engagés à intensifier leurs relations politiques, en se concertant sur les questions de paix et de sécurité, ainsi que sur les grands défis globaux que représentent la lutte contre le changement climatique et le respect de la biodiversité.

PROJET MOSALA

Plus de six milliards FCFA pour la formation des jeunes

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a signé le 9 janvier à Brazzaville, avec l'Agence française de développement (AFD), une convention d'affectation des ressources du contrat de désendettement et de développement au projet Mosala.

D'un montant de 10 300 000 euros, soit plus de 6 milliards 776 millions FCFA, cette somme permettra de mettre à la disposition de la jeunesse congolaise

des modèles de formation adaptés aux besoins réels du marché de l'emploi.

« Nous pouvons donc nous féliciter de poser un acte de haute portée

sociale en raison de sa contribution significative à la résolution de l'équation formation-emploi qui constitue un des chevaux de bataille du

gouvernement », a déclaré le ministre des Finances, avant d'appeler les gestionnaires dudit projet à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité dans la manière de conduire cet important challenge.

Le projet Mosala sera mis en œuvre par le ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'emploi, en étroite collaboration avec le Fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage et l'Agence congolaise pour l'emploi, pour une durée de quatre ans. L'expertise France sera mobilisée pour accompagner la réalisation des activités de ce projet.

« Cette signature marque à nouveau un temps fort à notre partenariat structurant. Il porte sur le développement humain,

particulièrement dans le secteur de l'emploi et de la formation professionnelle. C'est un secteur stratégique dans le Plan national de développement 2022-2026, pour soutenir et renforcer l'emploi de la jeunesse congolaise », a relevé l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, lors de la signature de la convention. Le contrat de désendettement et de développement, l'un des mécanismes par lequel se traduit l'accompagnement de l'AFD en République du Congo, a déjà permis à ce pays d'améliorer la performance des secteurs importants comme l'éducation, la santé, la protection sociale, le développement durable, les infrastructures routières, etc.

Lopelle Mboussa Gassia



Lors de la signature de la convention/Adiac

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Des micro-projets à Mbama pour l'auto-prise en charge des communautés

La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Arlette Soudan-Nonault, en sa qualité de députée non-siégeant, a échangé, le 6 janvier à Mbama, dans le département de la Cuvette-Ouest, avec les ressortissants de sa circonscription électorale sur l'accompagnement de quatre-vingt-sept micro-projets locaux et sur l'essor économique de cette circonscription.

Quatre-vingt-sept micro-projets pour vingt-sept villages, soit trois par village et par quartier, sont consignés dans le plan de développement de Mbama. Les travaux champêtres, l'élevage des bœufs, des ovins, la pisciculture sont les activités agropastorales réalisées par les communautés. Pour soutenir ces initiatives, la ministre Arlette Soudan-Nonault a offert aux groupements agropastoraux cent-quarante-cinq houes, machettes, haches, cent limes et trois motos tri-cycles. Afin de répondre aux urgences sociales et de sécurité, une moto a été offerte au commissariat de police local. « Ces micro-projets, destinés aux générations actuelles et futures, aideront les jeunes, orphelins et les veuves, à s'auto-prendre en charge », a commenté Misère Davin Ayo, suppléant de la députée de Mbama. Quant à la déclinaison de ces micro-projets en projets viables et bancables, un expert a travaillé avec les communautés pour la constitution juridique de ces groupements agropastoraux. Ceux-ci seront formés également à la gestion financière, à l'administration technique des groupements



Le bain de foule de la ministre Arlette Soudan-Nonault et les groupements agropastoraux de Mbama/Adiac

agropastoraux locaux et à la mise en place des comités de gestion. « Le comité de gestion une fois mis en place, s'en suivra le déblocage des fonds pour financer les projets. Les jeunes du village Abana ont besoin d'avoir un enclos pour protéger leurs bœufs et un hangar pour placer la pierre à lécher ainsi que les produits phytosanitaires. L'effectif des bœufs leur sera

ajouté après avoir amélioré leur projet bancable mais, il faut la formation de ces groupements agropastoraux car la transformation active du milieu de vie concerne tout le monde. Chaque partie prenante doit participer dans le milieu de vie, que ce soit d'un point de vue économique, social, communautaire, ou autre », a assuré Jean Edouard Massamba,

sous-préfet de Mbama.

En rapport avec la gestion des projets agropastoraux, la ministre a évoqué la notion de développement durable, le respect de l'environnement, le bon choix des produits phytosanitaires. « Notre dépendance à l'environnement est très importante. Tous nos besoins fondamentaux sont apportés par l'environnement. Nous allons vous accompagner

à développer ces projets en respectant les notions environnement et développement durable. Nous devons penser pour les générations futures. D'ailleurs, nous allons ériger à Mbama la maison du développement durable », a promis Arlette Soudan-Nonault.

Elle a ajouté que « Protéger l'environnement, c'est protéger notre source de nourriture et d'eau potable. Tout ce que nous mangeons et buvons provient de la nature. Or, toute pollution finit par se retrouver un jour dans notre nourriture, dans l'eau que nous buvons ou dans ce que nous mangeons ».

Notons qu'avec plus de sept mille habitants, la ville de Mbama devrait normalement être érigée en communauté urbaine car elle compte vingt-sept villages à forte concentration humaine, notamment Talas, Akwa, Oka Bamba, Ambéla, Mboma, Endouo, Enkéya, Owoki, Obélé, Essoura Ngoma, Avoura, Empaka, Okela Taka, Voula, Okeka, Ngoma, Odia Bemboulou, Kesi Keri, Osserontsiéné, Okoba, Beyi Mboulou, Mina, Doubandzo, Abana, Ediki, Endéké et Ongomba.

Fortuné Ibara

INSERTION DES JEUNES

Le Centre de formation professionnelle de Kintélé bientôt opérationnel

Prêt depuis 2021, le Centre de formation professionnelle de Kintélé, au Nord de Brazzaville, a été livré provisoirement au ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, le 9 janvier, par la société China state construction engeneering corporation (CSCEC).

Construit par la société CSCEC, le Centre de formation professionnelle de Kintélé est un don de la Chine à l'Etat congolais. Il est bâti derrière le parking du stade de la Concorde, sur un terrain de 4,5 hectares. C'est un établissement public d'enseignement technique et professionnel abritant un bâtiment principal à un niveau déjà équipé, un bloc administratif et une salle d'enseignement théorique. Le rez-de-chaussée abrite cinq bureaux administratifs, trois salles de classe, une salle de réunion et un bloc sanitaire. A l'étage, il est prévu dix salles de classe d'une capacité totale de deux cents élèves. L'établissement, dont les travaux sont achevés depuis fin mai 2021, comporte aussi un amphithéâtre de cent cinquante places entièrement équipé ; trois bâtiments de dortoirs contenant dix chambres chacun, soit trente lits de capacité d'hébergement, et deux autres bâtiments de vingt lits réservés aux professeurs. Cet établissement est doté aussi d'un réfectoire de deux cents

places avec cuisine industrielle, annexé d'un local magasin abritant deux chambres froides positives et négatives. Il faut y ajouter une aire de jeux réservée au basket-ball et au volley-ball ; un terrain de football et deux hangars, dont l'un est dédié aux travaux pratiques et l'autre à la maintenance d'engins.

L'école comprendra plusieurs filières techniques et professionnelles telles que la menuiserie et l'électricité ; la conduite et maintenance d'engins agricole ; l'agriculture et bien d'autres filières technologiques. Le Centre de formation de Kintélé accueillera des apprenants venant avec ou sans niveau intellectuel requis, pour leur donner une qualification professionnelle pouvant leur garantir une insertion sociale ou d'être compétitifs sur le marché de l'emploi.

« Nous recevons ce matin provisoirement le Centre de formation professionnelle de Kintélé, un don de la Chine au Congo qui vient renforcer l'année 2024 dédiée à la jeunesse. Nous le remettons au ministère en charge de



l'Enseignement technique qui doit prendre des mesures qui s'imposent pour éviter que l'infrastructure ne soit vandalisée », a souligné Jean Jacques Bouya.

Recevant à son tour le trousseau de clés, le ministre de l'Enseignement technique, bénéficiaire de l'infrastructure, a promis d'en faire bon usage pour le bien

de la jeunesse congolaise.

« Nous remercions la Chine qui fait ce don au président de la République, généralement à la jeunesse congolaise. La remise provisoire de cet ouvrage se fait dès les premiers jours d'une année consacrée à la jeunesse par le chef de l'Etat. Ici, sera le lieu de la formation mais aussi de

maturation des valeurs républicaines dont nous avons besoin. Nous allons tout mettre en œuvre pour viabiliser cette infrastructure de manière à ce que celle-ci fonctionne conformément à l'objet pour lequel elle a été construite », a souligné Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

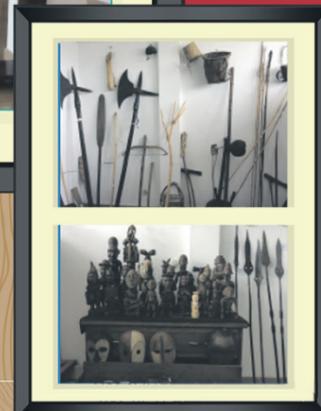
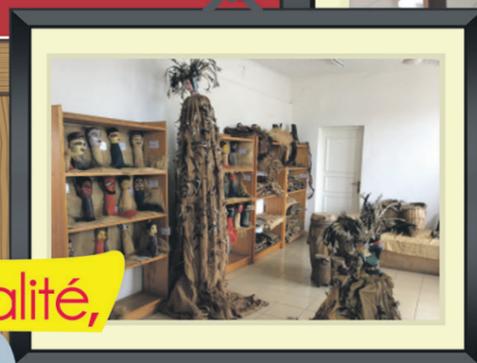
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SAINT-OUEN PRÈS DE PARIS

Un collectif de Congolais s'oppose à l'expulsion de Mère Véro la Congolaise de son commerce

Par arrêté municipal daté du 3 novembre 2023, le service de salubrité de la ville de Saint-Ouen procède à l'expulsion des locataires de l'immeuble abritant trois familles et un commerce dit «Chez Mère Véro la Congolaise». Un collectif de Congolais, mené par Jacobson Ekembe Noko Sona, Moukacha Monama Sapelogue et Jocelyn Armel Bachelor, s'est opposé à l'exécution de cet acte municipal.

Le 8 janvier, aux premières heures de la journée, le 32 de la rue Eugène-Lumeau, à Saint-Ouen, a connu une effervescence entre les agents municipaux et le collectif des Congolais solidaire à Mère Véro. Pour la mairie de Saint-Ouen, cet immeuble présente, du fait de son propriétaire défaillant, les caractéristiques d'un d'habitat indigne recouvrant l'ensemble des situations d'habitat portant atteinte à la dignité humaine. Elle a décrété de ce fait que ses locaux sont devenus insalubres. Dans une telle situation, la mairie était dans l'obligation de se substituer au propriétaire afin de mettre les locataires en sécurité, passant par une procédure d'urgence entraînant une expulsion en plein hiver. Tous les locataires devaient déménager. Le temps était au grand froid quand les membres du Collectif, en direct de Ziana TV, ont fait valoir leur solidarité à Mère Véro. Ils ont appelé les autorités de la diplomatie



Des membres de la diaspora en solidarité avec Mère Véro à Saint-Ouen, 8 décembre 2024/Marie Alfred Ngoma

congolaise à interférer face à cette décision. « Ici, chez Mère Véro la Congo-

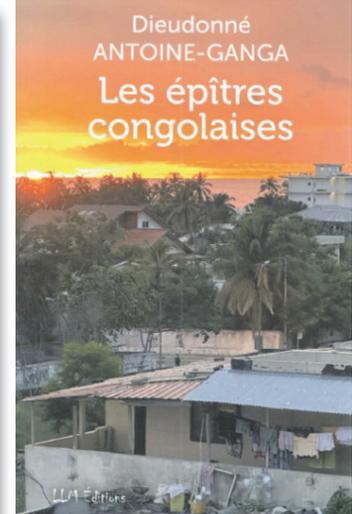
laise, c'est à la fois un restaurant et un lieu de rendez-vous socio-culturels, une véritable

institution culturelle de la diaspora », ont-ils confié en direct en égrenant la liste des

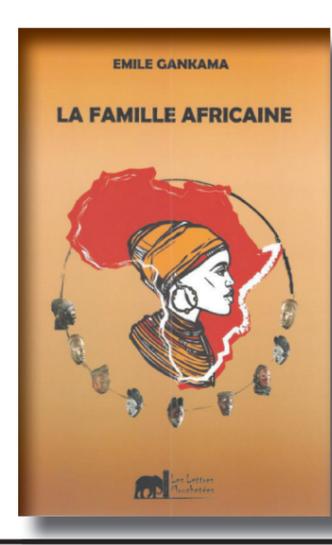
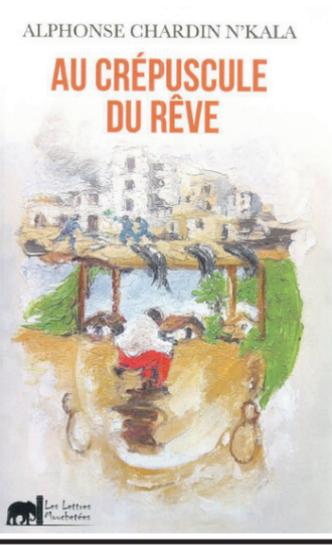
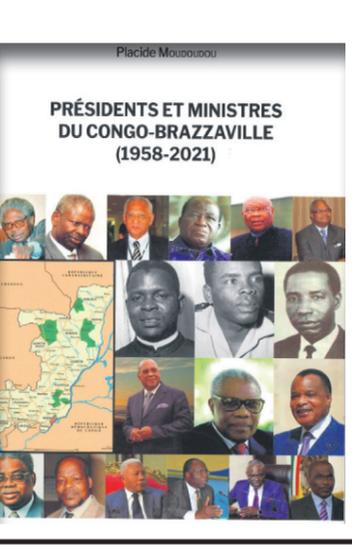
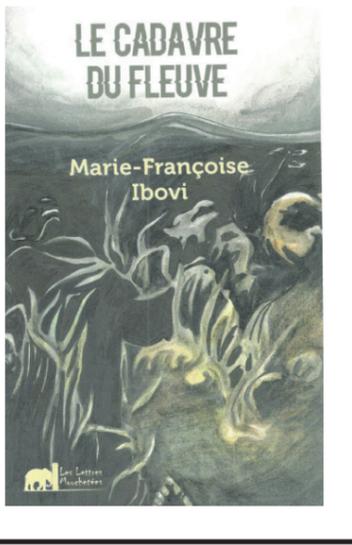
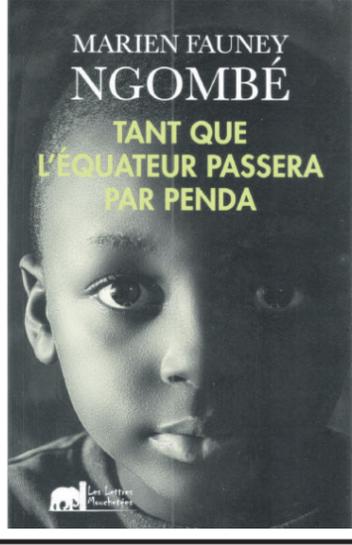
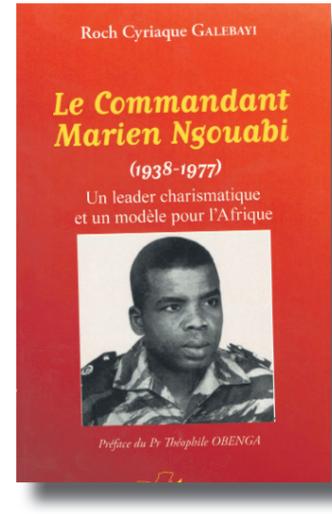
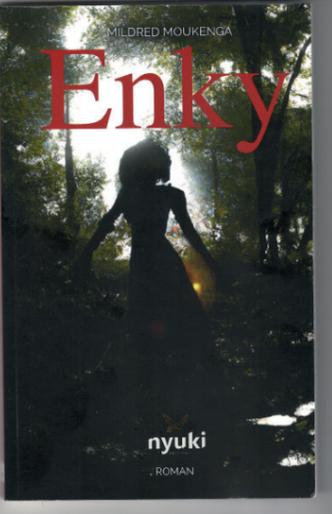
artistes connus et en herbe, des personnalités congolaises tant politiques que culturelles. De Tabu Ley, Michel Boyibanda en passant Papa Wemba jusqu'à Prince Youlou Mabiala ou Maurice N'Guesso, chez Mère Véro, c'est le lieu des rendez-vous culturels en général, et plus particulièrement de la rumba à Paris et sa proche banlieue. Ils se sont indignés qu'après 42 ans de location en bonne et due forme, la mairie procède à l'expulsion inhumaine d'une icône de l'amitié culturelle des deux Congo en France. En parallèle, les pourparlers à titre judiciaire menés par les conseils de Me Michel Langa ont permis de trouver un relogement en urgence pour la famille de Mère Véro. Mais les actions en justice se poursuivront en vue de voir comment statuer à propos du contrat de bail de l'enseigne « Chez Mère Véro » en cessation contrainte d'activité.

Marie Alfred Ngoma

EN VENTE



Banque des États de l'Afrique Centrale - Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation, Cellule de Gestion Administrative des Marchés. Sélection régionale ouverte n°131/BEAC-SIG-DPMG/SRO/2023 en vue du conseil technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville - République Gabonaise. Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des États de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation de contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville.





COMMUNIQUÉ

CÉLÉBRATION COMMÉMORATIVE

Pathé Dione

12 janvier 2023 - 12 janvier 2024

A l'occasion de l'anniversaire du décès de Monsieur Pathé DIONE, Fondateur du Groupe SUNU, des cérémonies religieuses seront organisées dans les 17 pays de présence du Groupe le vendredi 12 janvier 2024.

Au Congo, une lecture coranique se tiendra à la grande mosquée de Pointe-Noire à 10h puis des messes seront dites en sa mémoire à l'église Sainte Anne de Brazzaville et à la Cathédrale Notre-Dame de Pointe-Noire à 13h. A 17h45, un film sur la vie et le parcours de Monsieur DIONE sera diffusé à la salle de projection du Double Tree Hilton Hôtel de Pointe-Noire suivi d'un cocktail.

Monsieur Pathé DIONE était un éminent acteur du secteur des services financiers, qui a consacré toute sa vie à contribuer au développement de l'Afrique par les africains et pour les africains.

Merci à tous ceux qui viendront ce jour lui rendre hommage.

Dresscode : Tenue blanche



UBA
United Bank for Africa

Gagne comme jamais avec UBA Connect

Gagnez des bons d'achat de **100.000 FCFA** et plein d'autres lots en faisant vos transactions avec **UBA Connect***

*Offre valable pour les transactions à partir de 1 million et ce jusqu'au 31 décembre 2023

Scanner pour télécharger La nouvelle application mobile UBA ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank

AFBDS
AFRICA FINANCE BANKING & DIGITALISATION SUMMIT

25 & 26 January 2024
BRAZZAVILLE

Under the high patronage of H .E. Denis Sassou-Nguesso, President of the Republic of Congo, the first Africa Finance, Banking and Digitalisation Summit: AFBDS - CEMAC will be held in Brazzaville on thursday 25th and friday 26th January 2024.

Host country :

Organisers :

Maap

Platinum Partners :

Media Partners :

THE THEMES TO BE DISCUSSED :

- Fintech and financial compliance
- Technological innovation
- The challenges of the banking and financial ecosystem in the CEMAC zone.
- Financial inclusion.
- The digitalisation of payments
- The fight against money laundering

AFRICA FINANCE, BANKING & DIGITALISATION AWARDS : AFBDA - CEMAC

THE CATEGORIES TO AWARDED :

- Banker of the year in the CEMAC zone
- Bank of the year in the CEMAC zone
- CEMAC Zone finance minister of the year
- CEMAC Fintech of the Year
- CEMAC SME Bank of the Year
- Banking and finance women of the year
- CEMAC Asset Management Compagny of the year

www.afbds.com

LA MUCODEC PLATEAU DES 15 ANS REINTEGRE SON SIEGE



Transférée à Moungali, en novembre 2020 pour cause de travaux de réfection et de réaménagement, la Caisse Locale MUCODEC Plateau des 15 ans réintègre son siège, sis au n°870 de l'avenue des trois martyrs, en face du poste de l'armée du salut et en diagonale de l'église Kimbanguiste.

Dès lundi 15 janvier 2024 à 8h00, la MUCODEC Plateau des 15 ans rouvre ses portes à son siège habituel.

Chers sociétaires du Plateau des 15 ans, venez découvrir le nouveau visage de votre siège, désormais réaménagé, convivial et plus confortable.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



06 987 90 00 - mucodec.com



Encore plus proche de vous !

VIENT DE PARAÎTRE

« Monte ici et je te ferai voir ce qui doit arriver » du révérend pasteur Ambendzé

Sous le titre « Monte ici et je te ferai voir ce qui doit arriver », l'ouvrage du révérend pasteur Gustave Ambendzé, disponible dans les librairies et bibliothèques, conte, au-delà de son appel et sa relation privilégiée avec Dieu, les péripéties qui jonchent le chemin de toute personne promue.

C'est devant des collègues serveurs de Dieu, pasteurs et évêques, que le révérend pasteur de l'Armée de victoire (église du centre-ville de Brazzaville), Gustave Ambendzé, a présenté son tout premier ouvrage. Dans les 78 pages de ce livre paru aux éditions Teruah, à Brazzaville, préfacé par le directeur général de cette maison d'édition, Pitchou Bouyi, l'auteur parle de son aventure pastorale depuis les origines. Ce livre, tel que le comprendra le lecteur, est une source d'inspiration du Seigneur qui ordonna au révérend pasteur Gustave Ambendzé de la matérialiser dans les faits pour que le monde puisse appréhender le message qui s'y trouve et en faire bon usage. Il s'agit, en effet, de prendre de la hauteur dans le vécu quotidien, de suivre la ligne tracée qui sert de guide irréfutable pour ceux qui aspirent au commandement, grâce aux valeurs intrinsèques et la suprématie dans tous les domaines.

Dans « Monte ici et je te ferai voir ce qui doit arriver », l'auteur ressasse les éléments de bonne conduite une fois promu, car lit-on, « monter c'est gagner une promotion en dépit des mauvaises langues ». Aussi découvre-t-on dans ce livre que « la promotion est toujours

mal accueillie par ceux qui sont accros au doute et contre l'élévation de ceux qui sont de leurs entourages ».

La réalité contée dans cet ouvrage étant celle vécue par la plupart de ceux qui assistaient à la présentation du livre, la joie a été au rendez-vous dans la salle. Les hommes d'église se sont tour à tour exprimés autour des questions naturelles, surnaturelles et spirituelles. En fait, cette littérature aux allures prophétiques a émerveillé l'assistance. « La plume a coulé », s'est écrié l'évêque Rock Ndinga qui, d'une voix mélancolique, a fait la critique de cet ouvrage, laissant pontoise et émue l'assistance. « Cette inspiration qui a motivé l'auteur à rendre disponible cet ouvrage est un signal fort qui annonce d'autres parutions. Car, nous constatons que l'auteur s'est jeté dans sa première aventure de l'écriture. En écrivant



ce livre, Gustave Ambendzé attire avec force l'attention de ceux dont le Seigneur, dans son plan divin, décidera de leurs accensions à des postes de responsabilités dans les domaines de la vie », a dit le critique.

En résumé, « Monte ici et je te ferai voir ce qui doit arriver » booste de nouveaux comportements de ceux qui rêvent de l'imposition de la main du Seigneur, afin d'aérer leur vie et satisfaire à leurs attentes pour exaucer leurs prières. Il est aussi dit que « la promotion est un concept qui oblige le changement de comportement et de se départir des sentiers battus ». Cet ouvrage est une interpellation pour tout le monde, surtout pour les chrétiens dans la mesure où il révolutionne la vie spirituelle des croyants.

Pour l'histoire, Gustave Ambendzé est issu d'une famille baptiste. Il reçut le Seigneur à 14 ans, au sein de l'Eglise évangélique du Congo, avant d'intégrer le ministère du combat spirituel en 1994. Depuis 1999, il fait partie de la communauté chrétienne Armée de victoire, dont il est le coordonnateur de Brazzaville et pasteur responsable de l'église du centre-ville, sous la férule de l'archevêque Kutino Fernando.

Parfait Wilfried Douniama

« Monte ici et je te ferai voir ce qui doit arriver » booste de nouveaux comportements de ceux qui rêvent de l'imposition de la main du Seigneur, afin d'aérer leur vie et satisfaire à leurs attentes pour exaucer leurs prières. Il est aussi dit que « la promotion est un concept qui oblige le changement de comportement et de se départir des sentiers battus »

NÉCROLOGIE



Irin Maouakany et la famille Issabou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de l'adjudant Ulrich Mayamba (Kamoké) survenu le 27 décembre 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 17, rue Mpouya à Ouenzé, arrondissement 5.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

PROGRAMMES DES OBSÈQUES



La famille et les enfants Okamba informent les parents, amis et connaissances du programme des obsèques de Marie Louise Itoua et du commandant Pie X Colet Hermin Okamba décédés le 26 décembre 2023, à Brazzaville se présente comme suit :

Mercredi 10 janvier 2024

13h : mise en bière des deux dépouilles à la morgue municipale de Brazzaville,

15H30 : accueil et installation des dépouilles dans les chapelles ardentes suivi du recueillement au domicile familial sis au n° 1857, avenue Loutassi, Moundali.

Jeudi 11 janvier

9h : départ des dépouilles pour Makoua via l'aéroport international Maya Maya.

Vendredi 12 janvier : messe de requiem au Petit séminaire Saint Pie X de Makoua et inhumations au cimetière catholique, quartier Bonga.

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 32^e de finale

Après 23 ans d'absence, Laval retrouve les 16^e de finale de la Coupe de France. Les Tango ont facilement disposé des amateurs de Dieppe (4-0). Marvin Baudry a joué toute la rencontre, tandis que Daniel Moutala, aligné à la récupération, a été remplacé à la 69^e, alors que les Normands étaient déjà menés 0-3.

Pau est sorti à domicile par Nantes (1-4). Les Béarnais avaient pourtant ouvert le score à la 15^e grâce à une passe décisive de Mons Bas-souamina pour Sylla. Une tête hors cadre à la 35^e à mettre à l'actif de l'international, sevré de ballons lors de la seconde période, largement dominée par les Canaris.

Yannis Mbemba n'était pas sur le banc nantais.

Dans le derby normand, Nolan Mbemba est entré à la 73^e alors que la qualification du Havre était acquise face à Caen (2-1). Sa première apparition depuis le 20 octobre. Rouen se hisse au tour suivant sur le terrain de Louhans-Cuiseaux (2-0). Sans Christopher Ibayi, ménagé pour raisons personnelles.

Sans Warren Tchimbembé,



Faitout Maouassa célèbre son but face à Monaco (DR)

non convoqué, Metz est éliminé à domicile par Clermont (1-1, 1-3 aux tirs au but).

Sans Alain Ipiélé, Dunkerque prend son billet à Saint-Omer (3-2). Selon la presse locale, l'ailier congolais s'entraînerait à l'écart du groupe, comme Demba Thiam, en ce début d'année.

Christ Makosso est resté sur le banc lors du succès de

Sochaux face à Lorient (2-1). Convalescent après son opération de la main, Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe des Merlus.

Premier but de la saison pour Faitout Maouassa, titulaire surprise au poste de piston gauche lors de la réception de Monaco. L'ancien Nancéien réduit l'écart à la 42^e, au sortir d'une percée autori-

taire, conclue par une frappe puissante en angle fermée (1-2).

Privé du doublé par le portier monégasque à la 59^e et remplacé à la 66^e, il a assisté depuis le banc à l'élimination des Sang et or aux tirs au but (5-6).

Notons que les deux gardiens, dont Brice Samba, ont effectué cinq arrêts chacun.

L'OCC Avoine de Bryan Bant-sima Locko, double buteur au tour précédent mais remplaçant dimanche, est éjecté par Strasbourg (0-4). Junior Mwanga est resté sur le banc, tandis que Dilane Bakwa est entré à la 76^e.

Orléans élimine Nîmes (2-1). Owen Matimbou était titulaire dans les buts et a rendu une copie solide.

Jonathan Abonckelet, titulaire, et Bergerac écartent leur voisin de Libourne (2-1). Dorian Ngoma était titulaire lors de la qualification de Trélissac à Fabrègues (4-1). Notons que les Périgourdins ont évolué en supériorité numérique à partir de la 15^e minute.

Le Puy obtient son ticket pour le tour suivant en l'emportant 2-1 au Puy. Avec Jesah Mabepa Ayessa Ondzé titulaire. Bradley Locko était titulaire lors du succès de Brest sur Angers (1-0).

Steevy Mazikou a assisté, depuis le banc de touche, à la qualification aux tirs au but de Châteauroux aux Herbiers (2-2, 4-3).

Amiens est sorti par Montpellier (1-2). Remplaçant, Yvan Iki Dimi est entré à la 88^e.

Camille Delourme

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Les photographes appelés à soumettre leurs œuvres

WILPF lance, pour sa deuxième collaboration photographique, un appel à candidature sur le thème « Des hommes, des masculinités et de l'amour ». Des photographes professionnels et amateurs de plus de 18 ans sont acceptés.

Les photographes doivent être les auteurs des photographies soumises. Le format autorisé est le jpeg, le nombre de pixels doit être de 3000 au minimum sur le côté long et une résolution de 300 DPI. Les images doivent être compressées entre 3 et 5 MO. Les photographies en noir et blanc et en couleur seront examinées ainsi que tous les post-traitements, selon les termes des critères du World Press Photo. Cependant, toute œuvre qui a participé et avait remporté ce concours est considérée comme inéligible.

Les candidatures doivent être présentées dans les catégories suivantes : documentaire, photojournalisme et photographie en format ouvert. Toutes les candidatures doivent être soumises avant le 15 Janvier à l'adresse suivante : <https://www.wilpf.org/photography-competition-rules>.

Les photographies sélectionnées seront publiées en ligne dans des lieux intérieurs et extérieurs à haute visibilité, notamment au siège des Nations unies, à New York, et à Genève, l'Union européenne, l'Union africaine et dans

de nombreux pays dans lesquels le projet est mis en œuvre, en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie.

Le Prix sera attribué à un gagnant et aux deux finalistes. Le gagnant obtiendra 1000 dollars et les finalistes recevront 600 dollars.

« Avec cette collaboration photographique, nous voulons générer une vision alternative qui inspire des conversations sur la capacité des hommes à aimer. Nous sommes ravis de voir les images sélectionnées par notre impressionnant jury et de les partager en ligne et lors d'expositions dans les nombreux pays dans lesquels WILPF travaille », avait déclaré Madeleine Rees, secrétaire générale de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF).

WILPF est une organisation non gouvernementale internationale pacifiste et féministe qui a un secrétariat international basé à Genève, et un bureau à New York et qui travaille sur les dossiers de l'Organisation des Nations unies. Elle a été créée en 1915 pour

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU

SCANNEZ LE QR CODE

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba pour une coopération interparlementaire plus active en 2024

La cérémonie d'échange de vœux entre le président de l'Assemblée nationale et les députés ainsi que les agents de cette institution a eu lieu le 9 janvier au siège du Parlement. A cette occasion, Isidore Mvouba a réitéré son engagement à œuvrer pour que le Congo continue de maintenir des liens d'amitié solides et fructueux avec les chambres basses d'autres pays.

Le bilan de l'année 2023 de l'Assemblée nationale fait état de performances positives en matière de diplomatie parlementaire. Au nombre de celles-ci, l'on note la séance de travail entre les parlementaires congolais et les experts du Comité Afrique ACP-UE sur le nouvel accord de partenariat en gestation, en vue d'une coopération mutuellement avantageuse entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ; la participation à la Conférence des présidents des alliances parlementaires d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la réunion du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ; la participation au deuxième sommet parlementaire Russie-Afrique à Moscou; la 13e session ordinaire de l'Assemblée plénière du forum des parlements des pays membres de la Conférence internationale pour la Région des Grands Lacs tenue à Juba, au Soudan du Sud ; etc. A cet effet, dans son allocution, Isidore Mvouba a réitéré sa ferme volonté à mener courant cette nouvelle année une coopération interparlementaire toujours plus active et toujours plus fastueuse. Par ailleurs, il a convié les députés, et plus largement les cadres et agents de la chambre basse du Parlement, à redoubler d'ef-



forts en faisant du travail une religion, un sacerdoce, car au bout il y a l'espérance pour un Congo libre et prospère. « Je m'en voudrais, si j'omettais d'insister sur la rigueur, l'exemplarité et l'éthique qui doivent constituer des valeurs cardinales pour les honorables députés que nous sommes. Ces valeurs basiques sont synonymes de présence

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, délivrant son message de vœux. DR
assidue et obligatoire aux séances plénières », a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

Dans ce même élan, Isidore Mvouba a soutenu que la dynamique entreprise dans le cadre du renforcement des capacités des honorables députés sera éventuellement renforcée. « J'invite dès à présent le secrétariat général à mettre

en œuvre un plan de formation efficient des cadres et agents de notre institution », a-t-il dit.

2024 étant décrétée « Année de la jeunesse » par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de son message de vœux du Nouvel An, l'Assemblée nationale s'engage à accompagner cette orientation à travers l'adoption des projets

et propositions de loi de nature à traduire dans les faits les aspirations et les intérêts de cette couche de la population. Par ailleurs, la réforme des textes régissant le Secrétariat général et le statut du personnel de l'Assemblée nationale constitue tout autant une priorité pour cette institution en cette année.

Revenant sur les activités de l'année écoulée, le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, s'est dit satisfait des actions menées en matière de législation, de contrôle de l'action du gouvernement et de diplomatie parlementaire. Au total, quarante-deux textes de loi dont quarante-et-un d'initiative gouvernementale et un d'origine parlementaire ont été examinés et adoptés par la chambre basse. Des initiatives qui ciblaient notamment les domaines juridictionnel, économique, financier, social et environnemental.

« Nous espérons de toutes nos forces que 2024 sera une année d'aboutissement des réflexions amorcées en 2023, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'assurance maladie et de la rente viagère au profit des députés, ainsi que leur dotation en véhicule, nécessaire à l'accomplissement optimal de leurs missions parlementaires », a-t-il dit.

Merveille Jessica Atipo

Invitation

ÉMILE GANKAMA

Vous convie à la présentation dédicace de ses ouvrages

Le Vendredi 12 Janvier 2024

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Heure : 14 h30

Contact : +242 06 666 84 94

